

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 17368:2020

Revêtements de sol stratifiés - Détermination de la résistance aux chocs à l'aide d'une bille de petit diamètre

Laminatböden - Bestimmung der
Beständigkeit gegen Stoßbeanspruchung
mit kleiner Kugel

Laminate floor coverings - Determination
of impact resistance with small ball

02/2020

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 17368:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 17368:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 97.150

Version Française

Revêtements de sol stratifiés - Détermination de la résistance aux chocs à l'aide d'une bille de petit diamètre

Laminatböden - Bestimmung der Beständigkeit gegen Stoßbeanspruchung mit kleiner Kugel

Laminate floor coverings - Determination of impact resistance with small ball

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 15 décembre 2019.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions	4
4 Principe	4
5 Appareillage.....	4
6 Préparation et conditionnement de l'éprouvette	6
7 Mode opératoire d'essai	7
8 Calcul et expression des résultats.....	8
9 Rapport d'essai	9
10 Fidélité	9
Bibliographie	10

Avant-propos européen

Le présent document (EN 17368:2020) a été élaboré par le Comité technique CEN/TC 134 « Revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés », dont le secrétariat est tenu par NBN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en août 2020 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en août 2020.

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les organismes de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, République de Macédoine du Nord, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode d'évaluation de la résistance des surfaces aux chocs engendrés par un appareil d'essai à bille de petit diamètre et concerne les surfaces des revêtements de sol stratifiés conformes à l'EN 13329, l'EN 14978 ou l'EN 15468. L'essai est généralement réalisé sur des parties de lames stratifiées de dimensions adéquates.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes :

- IEC Electropedia : disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform : disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp/ui>

3.1 panneau d'essai

panneau stratifié destiné à être soumis à essai

3.2 éprouvette

partie du panneau d'essai utilisée pour l'essai

3.3 zone d'essai

partie de la surface d'essai exposée à la contrainte due au choc et évaluée

4 Principe

Les surfaces sont soumises à essai par l'application de chocs au moyen d'un percuteur d'une masse définie que l'on fait chuter ; le percuteur est muni d'une bille sphérique de 10 mm de diamètre à une extrémité. Les points d'impact sont examinés visuellement à la recherche de dommages. L'intensité de l'essai est progressivement augmentée en modifiant la hauteur de chute du percuteur jusqu'à ce qu'au moins l'un des cinq impacts imprimés depuis la même hauteur de chute endommage la surface. La résistance aux chocs correspond à la plus grande hauteur de chute à laquelle aucun dommage n'est apparu.

5 Appareillage

5.1 Appareillage d'essai

5.1.1 Généralités

Appareillage d'essai répondant aux caractéristiques et paramètres suivants (Figure 1 — Exemple d'une version appropriée de l'appareillage d'essai).